

N° 2003-52

**09/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "L'ACCUEIL"
POUR L'ORGANISATION DE LA FOIRE AUX BOUQUINS ET VIEUX PAPIERS**

Rapporteur : Mme HUBLER

L'association "L'ACCUEIL" organise tous les ans une foire aux bouquins et vieux papiers. Elle a eu lieu les 18 et 19 janvier 2003 au Hall Nicole Martin du Parc des Expositions.

Cette foire aux bouquins a permis la création d'une bibliothèque au sein de l'Établissement Public de Santé Départemental de la Marne et offre aux patients de cet établissement la possibilité d'avoir, tout au long de l'année, une activité de récupération, de stockage et de classement des livres.

Afin de réaliser cette manifestation dans des conditions financières favorables, l'association sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant équivalent au tarif de location d'une journée du Hall Nicole MARTIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Santé-Famille-Handicapés du 05 février 2003,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 12 mars 2003,

OUI l'exposé qui précède,

ACCORDE à l'association "L'ACCUEIL" une subvention exceptionnelle de 252 €

DIT que la dépense sera imputée sur les crédits disponibles au compte 657-4, sous-fonction 92 510 du budget primitif 2003.

**Le Rapporteur,
Signé : Mme HUBLER**

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à l'unanimité,
Prend une délibération conforme.**

Copie certifiée conforme par le Député-Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération sera affiché à la porte de la Mairie conformément à la loi.

LE DEPUTE-MAIRE,

**Pour le Maire, par délégation,
le Directeur Général**

LE DEPUTE-MAIRE

Signé : Bruno BOURG BROC

Certifié exécutoire compte tenu de la réception à
la Préfecture le **26 mars 2003**

et de la date de publication le **25 mars 2003**



Eric AMELINE